

Pourquoi ils ont rejoint Phi Family

03/12/2020

Par : Benoît Descamps

Stéphane Martin (à gauche), gérant d'Altéor Patrimoine près de Rennes, et Nebosja Srekovic (à droite), fondateur de NS Groupe basé à Evreux, ont, comme dix autres cabinets de CGP, décidé de participer à la [création de Phi Family, holding détentrice de la société de gestion PhiiM](#) lancée en ce début d'année. Ils nous exposent leurs motivations, diverses mais complémentaires.



Profession CGP : Pourquoi avoir décidé de rejoindre l'aventure Phi Family ?

Stéphane Martin : Avec Stéphane Molère, président de Phi Family, et d'autres confrères CGP, nous nous connaissions déjà et avons imaginé ce projet de holding détentrice d'une société de gestion de portefeuille. Nous partageons des valeurs et objectifs communs comme celles de mettre nos clients au cœur de notre stratégie, de redonner de la valeur au client, notre volonté de développer nos structures, de mieux maîtriser notre offre de produits... J'ai souhaité être présent dès l'origine dans ce projet.

Nebosja Srekovic : Les débuts de nos discussions avec différents confrères datent en effet de quelques années. L'intérêt d'être actionnaire d'une société de gestion, notamment alors que la fin des rétrocessions de commissions sur les OPC est une épée Damoclès toujours présente au-dessus de nos têtes, est légitime pour des CGP. Parallèlement, les ETF qui connaissent un fort développement dans les pays anglo-saxons ne sont malheureusement pas accessibles pour les CGP... L'objectif a donc été de fédérer des CGP autour de ce projet pour assurer son bon développement. Les gérants, Roman Kowalczyk (qui a notamment créé la société de gestion du groupe Expert & Finance, EFIM) et Denis Khamphou (ex Rothschild Martin Maurel AM) sont de formidables professionnels. Le fait qu'ils aient décidé de rejoindre notre projet a fini de me convaincre de rejoindre l'aventure.

Quels sont pour vous les apports de PhiiM ?

S. M. : Pour le cabinet, PhiiM permet d'avoir un accès à l'ensemble de la chaîne de valeur financière et d'avoir des contacts facilités avec l'équipe de gestion, notamment pour échanger sur les allocations d'actifs et leurs vues de marché. Dans ce cadre, l'équipe de gestion est également un conseil sur nos allocations globales. Pour nos clients, la gestion ETF développée par PhiiM permet d'accéder à des instruments financiers peu chargés en frais. Ce point est crucial alors que nous sommes dans un environnement de taux durablement bas et que la gestion active peine à surperformer les indices. Avec PhiiM, nous restituons de la valeur au client final et nous accédons également à une meilleure réactivité.

Néanmoins, PhiiM n'est qu'une brique dans nos allocations qui, chez Altéor Patrimoine, ne peut représenter plus de 30 % de nos stocks en complément d'autres gérants, d'UC immobilières, de fonds en euros... Nous pouvons également déplorer que nous nous heurtions aux difficultés de référencement sur certains contrats d'assurance-vie pour les deux fonds aujourd'hui créés (PhiiM Flexible Multi Asset et PhiiM Solutions All Weather R3). PhiiM sera, dans un premier temps, davantage un outil dédié à la gestion pilotée.

N. S. : PhiiM nous permet d'accéder à la gestion de manière totalement transparente car avant d'être actionnaires de la société nous en sommes les clients à travers nos clients. Pour eux, PhiiM n'est en effet qu'une brique dans nos allocations : nous avons, en effet, signé une charte qui nous impose de limiter à moins de 30 % nos allocations en produits gérés par PhiiM, ce qui est l'usage dans la profession. Notre accès à l'équipe de gestion nous permet également de faire remonter les besoins de nos clients et d'avoir un regard sur nos allocations.

Si le référencement des produits doit se multiplier au fur et à mesure, en fonction du développement de la société, la gestion de PhiiM est dès aujourd'hui un atout pour la gestion de FIC, FID et FAS au sein de contrats d'assurance-vie luxembourgeois.

La holding Phi Family pourrait-elle créer d'autres structures ?

S. M. : Pour moi, d'autres synergies sont à créer au travers de Phi Family. Certains sujets sont évoqués ou en discussion. C'est une réelle société participative.

N. S. : J'ai pour ma part une vision plus libérale, mais c'est vrai qu'il existe une philosophie de groupement entre les associés et nous appartenons tous à d'autres organisations en parallèle. Les échanges de bonnes pratiques se font naturellement et de manière sympathique car nous ne sommes pas concurrents.